

# PM'up

## Aide au montage du dossier

### Le dispositif

Subvention de la Région Île-de-France pouvant atteindre 250 000 € et portant sur des actions d'investissements, de brevets, de conseil, de développement international et de recrutement de cadres

**PM'up soutient la croissance des PME qui souhaitent :**

- accroître, moderniser leur outil de production
- diversifier leurs activités et leurs marchés
- se développer à l'international
- renforcer leur chaîne de valeur (organisation, management, stratégie, qualité, etc.)
- mettre en place une démarche de transformation numérique et/ou écologique

**Dans ce cadre, l'aide peut financer :**

- l'investissement matériel et immatériel
- le recrutement de cadres structurants
- le recours au conseil stratégique
- le développement à l'international : conseil, VIE, salons internationaux et opérations collectives
- le dépôt et l'extension de brevets

**Les critères de sélection des projets :**

- viabilité de l'entreprise
- pertinence de la stratégie
- potentiel de création d'emplois
- potentiel de développement international
- contribution du projet au développement de l'Île-de-France

### Notre solution

- Accompagnement du dirigeant sur sa stratégie de développement
- Accompagnement à la formalisation de sa stratégie
- Coconstruction du dossier de candidature PM'up
- Validation avec le dirigeant des dépenses éligibles en cohérence avec sa stratégie de développement et selon les critères du dispositif PM'up

### Les bénéfices pour l'entreprise

- Prendre du recul sur sa stratégie de développement
- Gagner du temps
- Sécuriser sa candidature au dispositif PM'up selon les attentes et les critères attendus
- Faciliter la rédaction du dossier de candidature
- Maximiser ses chances d'être lauréat PM'up et d'obtenir une subvention pouvant aller jusqu'à 250 000 €

## FINANCEMENT



### PUBLIC CONCERNÉ

PME implantées en Île-de-France, comptant de 5 à 250 salariés, réalisant moins de 50 M€ de CA et moins de 43 M€ de bilan



### DURÉE

5 séances de travail



### TARIF

3 000 € HT à la signature du devis  
3 000 € HT si obtention d'une subvention supérieure à 75 000 €

**Montant moyen obtenu par les entreprises accompagnées par la CCI Essonne : 213 630 €**

(ce montant prend en compte le dispositif PM'up relance)

**La CCI Essonne accompagne, depuis 2008, les entreprises du territoire au montage de dossier PM'up**

### RENSEIGNEMENTS

**01 60 79 91 91**

essonne.cci.fr



CCI ESSONNE